

## L'indice de l'égalité professionnelle

Depuis le 1er mars 2020, les entreprises de plus de 50 salariés ont l'obligation de publier leur performance en matière d'égalité salariale entre les femmes et les hommes en se basant sur des critères légalement prédéfinis.

Au vu de la structure même de la population du Groupe Victor Hugo, il en ressort que l'index 2023 est non calculable : l'effectif des groupes valides c'est-à-dire comptant au moins 3 hommes et 3 femmes est inférieur à 40 % de l'effectif global.

## Note finale sur 100

Résultat final sur 100 points

NC

*NC = non calculable*

Pour 2023, il en ressort les résultats suivants :

Indicateur	Note
Ecart de rémunération	Non calculable/40
Ecart des taux d'augmentation individuelles	35/35
% de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité	15/15
Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations	5/10